

# CONVENTION DE FORMATION ET DE CERTIFICATION

## Devenir enseignant de TAO YIN

Nous nous engageons avec vous dans un processus de Formation et de Certification de qualité, pour vous amener à enseigner l'art du TAO YIN, discipline taoïste originellement transmise par le Maître d'Alchimie interne taoïste Mantak Chia, fondateur du Universal Healing Tao System (UHTS).

La présente Convention engage les enseignants responsables de Formation et de Certification

- **Franck DELEVALLEZ, Instructeur Certifié UHTS**
- **Fabienne FLAMAND, Instructrice Senior UHTS**

Et

Mme  Mlle  Mr

.....  
Adresse postale :

.....  
Adresse mail & N° de téléphone :

.....  
Site web & Page Facebook

.....  
Diplôme UHTS (avec la date et le lieu de délivrance)

### Article 1 – Objet :

En exécution de la présente Convention, les enseignants responsables de Formation et de Certification s'engagent à organiser l'action de formation intitulée :

- Stages de Formation donnés par Franck de Octobre 2020 à juin 2021 (voir détail ci-après)

- Stage de Certification : « l'Alchimie du Tao Yin, notre corps nous montre la voie de l'énergie » du 4 au 11 juillet 2021 au Mas de Luzières à St André de Buèges (34) donné par Fabienne

### Article 2 – Nature et caractéristiques des stages de Formation et de Certification :

#### OBJECTIFS :

- Stages de Formation : vous donner toutes les connaissances nécessaires à l'acquisition du niveau d'enseignant de TAO YIN, théorie, pratique des postures et enchaînements, capacité à diriger une séance.
- Stage de Certification : validation des connaissances théoriques et pratiques, validation de la connaissance et de la pratique précise des postures et enchaînements, validation de la capacité à transmettre 1h de séance de qualité

#### EVALUATION :

- Contrôle continu par Franck DELEVALLEZ tout au long de la formation

- Contrôle continu lors de la semaine de Certification par Fabienne FLAMAND et validation de la qualité de la transmission de la pratique lors d'une séance de 30 à 45 mn réalisée par l'étudiant devant tous les stagiaires présents

#### **DIPLOME :**

A l'issue du stage de Certification et si toutes les compétences requises au grade d'enseignant de TAO YIN ont bien été validées, vous :

- Recevez une attestation de Certification délivrée par Fabienne FLAMAND chargée de Certification en TAO YIN auprès de l'UHTS
- Remplissez une convention d'engagement à être en accord avec les valeurs et principes d'enseignement de l'UHTS de Maître Mantak Chia
- Cette convention d'engagement sera transmise par Fabienne FLAMAND au TAO GARDEN, centre d'enseignement de Maître Mantak Chia en Thaïlande
- Vous recevrez alors votre diplôme UHTS final d'INSTRUCTEUR CERTIFIE UHTS EN TAO YIN, signé par Maître Mantak CHIA et validé par l'UHTS

#### **ENGAGEMENT :**

Cette convention engage la/le stagiaire à suivre tous les stages de formation ainsi que le stage de Certification pour obtenir son diplôme de TAO YIN en Juillet 2021

#### **Article 3 – Niveau de connaissance préalable**

Afin de suivre au mieux la formation décrite ci-dessus et obtenir les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il doit avoir, avant l'entrée en Formation ou pendant la formation en cours, validé le **Diplôme d'Instructeur Certifié de l'UHTS de Maître Mantak CHIA**

#### **Article 4 – Autorisation d'enseigner le TAO YIN et utilisation des supports pédagogiques transmis par Franck et Fabienne**

Le stagiaire ne pourra transmettre l'enseignement du TAO YIN qu'après avoir obtenu sa Certification d'Enseignant Certifié en TAO YIN par l'UHTS

Les supports pédagogiques sont à usage strictement personnel. Le stagiaire s'engage à ne pas les divulguer à des personnes extérieures à la formation.

#### **Article 5 – Délai de rétractation de la formation**

A compter de la date de signature de la présente Convention, le stagiaire a un délai de **10 jours** pour se rétracter. Il en informera Franck DELEVALLEZ, enseignant responsable de la Formation. Dans ce cas, aucune somme ne pourra être exigée du stagiaire.

#### **Article 6 – Interruption de la Formation :**

En cas d'incapacité à poursuivre la Formation et **en cas de force majeure dûment reconnue uniquement**, le stagiaire pourra être remboursé au prorata des cours qu'il aura suivis.

## **Les cas de force majeure reconnus sont :**

- Décès d'un membre de sa famille (sur présentation d'un certificat de décès)
- Maladie (sur présentation d'un certificat médical)
- Accident (sur présentation d'un certificat médical)

En cas de cessation anticipée de la formation du fait des enseignants, les cours seront remboursés au prorata des cours donnés.

- Si toutefois le stagiaire était prêt à reconduire à l'année suivante le suivi du module qu'il n'aurait pas pu préparer cette année à cause de son absence due à un empêchement de force majeure, il pourrait se représenter l'année suivante pour le suivi de ce même module.

## **Article 7 – Dates, lieux et dispositions financières**

### **La Formation au diplôme d'Enseignant de TAO YIN de l'UHTS :**

- Sera dispensée par Franck DELEVALLEZ, Instructeur Certifié UHTS
- Elle se déroulera aux dates suivantes et dans les lieux suivants :

Date : **30 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE 2020**

Lieu : **LA FERME DE TREMOREL (FEREL)**

Date : **19 AU 21 FEVRIER 2021**

Lieu : **LA FERME DE TREMOREL (FEREL)**

Date : **30 AVRIL AU 2 MAI 2021**

Lieu : **LA FERME DE TREMOREL (FEREL)**

Date : **JUIN 2021**

Lieu : **FEREL OU VENDEE**

### **L'ensemble des stages constitue un corpus complet**

Ce corpus répond à un programme précis qui justifie la présence des stagiaires à chaque stage et les vendredis spécialement réservés aux stagiaires en formation :

### **Hébergement :**

Il est vivement souhaité que les stagiaires dorment sur le lieu de la formation au gîte de la ferme de Tremorel dans une optique de convivialité et ce pour faciliter le respect des horaires de formation.

Le prix de la nuitée est fixé à **30 Euros/nuit et /personne**

### **Repas :**

Les repas seront à la charge des stagiaires, possibilité de cuisiner sur place ou se faire livrer un **repas commun le soir pour 12 Euros / personne**

### **Réservations et inscriptions :**

- Toutes les réservations et inscriptions à la formation se font auprès de Franck DELEVALLEZ  
[www.sonmudo-qigongmontpellier.eu](http://www.sonmudo-qigongmontpellier.eu) / tel : 07 69 06 44 49

- Le prix de la Formation est fixé à : **880 Euros la formation soit 220 Euros le stage**

Possibilité de règlement en plusieurs fois, soit ..... chèques

Provenance bancaire ..... N° .....  
Provenance bancaire ..... N° .....

## **La semaine de Certification et de validation des compétences d'enseignant de TAO YIN UHTS :**

- Sera dirigée et animée par Fabienne FLAMAND, Instructrice Senior UHTS
- Elle se déroulera aux dates et dans le lieu suivants :

Date : **du 4 au 11 Juillet 2021**

Lieu : **Le Mas de Luzières - St André de Buèges (34)**

- Le prix de la semaine de Certification est fixé à : **850 Euros (hors hébergement)**
- **30 Euros** de frais dossier de Certification seront à remettre à Fabienne au moment de la validation de votre Certification et seront envoyés au Tao Garden en Thaïlande
- Arrhes de réservation : **400 Euros**

Possibilité de règlement en plusieurs fois par virement à la convenance du stagiaire

Le stage devra être réglé complètement en date du début de stage soit le 4 juillet 2021

- Chaque inscription et réservation et traitement de cas particulier se fera par e.mail directement avec Fabienne, Instructrice Senior UHTS responsable de la Certification : **fabienne@taovivant.com**

## **Article 8 - Droit à l'image**

**A des fins de communication et de transmission sur nos sites internet et pages Facebook nous pouvons être amenés à réaliser des photos ou videos pendant les stages :**

Je soussigné Mr  Mme  Mlle  déclare :

- Accepter d'être filmé ou photographié pendant les stages de TAO YIN
- Ne pas accepter d'être photographié ni filmé pendant les stages de TAO YIN

Fait à ..... Date .....

**Signature du stagiaire  
et futur Enseignant de TAO YIN de l'UHTS**

**Signature de Franck DELEVALLEZ  
Responsable de la Formation**

**Signature de Fabienne FLAMAND  
Responsable de la Certification**